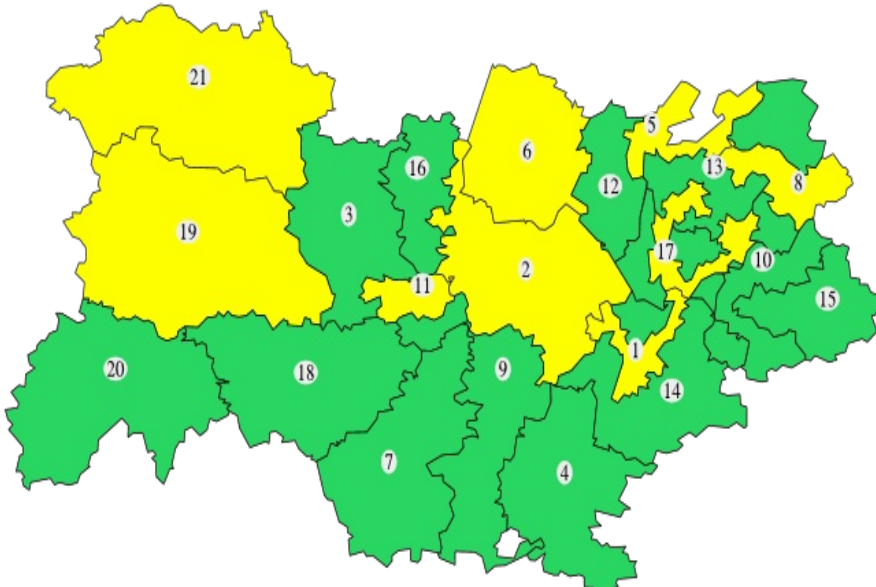


>> Vigilances



	Bassins d'air concernés par une vigilance	Polluant en cause	Prévision de seuil dépassé
17	Zone urbaine des Pays de Savoie	PM10	50
1	Bassin Grenoblois	PM10	50
8	Vallée de l'Arve	PM10	50
5	Bassin Lémanique	PM10	50
6	Ouest Ain	PM10	50
2	Bassin Lyon Nord-Isère	PM10	50
11	Bassin Stéphanois	PM10	50
19	Puy-de-Dôme	PM10	50
21	Allier	PM10	50

■	Pas de vigilance particulière
■	Vigilance jaune Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information
■	Vigilance orange Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1
■	Vigilance rouge Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

>> Commentaire de la situation et de l'évolution

La région reste sous l'influence d'un léger flux de nord chargé en particules et les conditions météorologiques restent favorables à l'émission et à l'accumulation de particules. Plusieurs zones ont connu des dépassements du seuil d'information et de recommandations pour la journée de vendredi (Bassin lémanique, Ouest de l'Ain, l'Allier, bassin grenoblois et la zone urbaine des pays de Savoie). Certaines zones comme la vallée de l'Arve ont encore approché ce seuil sans toutefois le dépasser, c'est aussi le cas dans le Puy de Dôme. Pour la journée de samedi, l'épisode en cours ne gagne pas en intensité mais s'étend géographiquement avec ce léger flux de Nord et concerne de nouvelles zones dont la zone du Bassin Lyonnais Nord Isère, le bassin stéphanois, la zone urbaine des Pays de Savoie pour lesquelles des dépassements du seuil sont prévus et une vigilance jaune est activée. Pour la journée de dimanche, une légère amélioration pourrait être attendue avec un flux de Nord en provenance de régions frontalières moins chargées en particules. Toutefois les conditions météorologiques en Auvergne Rhône Alpes restent stables et peu favorables à la dispersion des polluants.

Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre.

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type mixte**

» Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités



Continuez d'aérer votre domicile



Privilégiez les sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort

Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Limitez les activités physiques intenses



Eloignez vos enfants de la pollution automobile



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

» Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Évitez d'utiliser des pesticides dans vos jardins



Évitez de brûler vos déchets verts



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes